AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-70 054716

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17-9.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

25 Francs.

Supplément N° 2 au Bulletin II5 d'AVRIL I970.

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS : Nous rappelons à nos abonnés que les versements effectués après le ler Mai I970 ne seront plus honorés au titre de l'année I970, mais seront tenus en instance pour être servis en I97I sans avoir à subir d'éventuelles augmentations de tarifs.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Des projections très abondantes d'ascospores et le développement rapide de la végétation demandent une protection soutenue des vergers.

PUCERON VERT DU POMMIER : Surveiller l'évolution des colonies et ajouter un aphicide à la bouillie anti tavelure en cas de nécessité.

PSYLLE DU POIRIER : Des pontes abondantes ont été déposées et les éclosions ont commencé. Utiliser un oléoparathion apportant 25 gr de parathion à l'hl de bouillie ou un lindane émulsion à 35 gr de matière active.

RAPPEL : Protection des abeilles pendant la floraison (voir supplément N° I au bulletin II5 d'Avril) Oïdium du pommier (éliminer les pousses oïdiées). Maladies des amygdalées : monilia.

PETITS FRUITS

GROSEILLIERS - CASSISSIERS.- ANTHRACNOSE ET PUCERONS : Renouveler le traitement à la fin de la floraison. S'il y a lieu ajouter un produit insecticide de préférence systémique contre les pucerons.

FRAMBOISIERS.- DESSECHEMENT DES RAMEAUX : Effectuer un premier traitement avec thirame 200 gr/hl, mancozèbe : I60 gr/hl, dithianon : 50 gr/hl (en matière active). Bien mouiller la nouvelle végétation.

CULTURES MARAICHERES

FRAISIERS.- POURRITURE GRISE DES FRAISES : Les traitements au dichlofluanide (2 kg de matière active/ha) ou au thirame (6 kg de matière active/ha) sont efficaces.

En pulvérisation classique bien mouiller la végétation. Les pulvérisations pneumatiques (atomiseurs) sont également efficaces. L'essentiel est de bien traiter toute la végétation.

Les applications doivent se faire aux stades végétatifs les plus sensibles à la maladie à ses débuts, (surtout par temps humide) :

- début floraison et au cours de celle-ci,
- fin floraison,
- premiers fruits rougissants.

Rappelons que la limite d'emploi légale du dichlofluanide est de 7 jours avant la récolte.

MALADIE DES TACHES ROUGES : Renouveler le traitement.

TARSONEME : Une nouvelle pulvérisation est conseillée avant la floraison.

P301

C O L Z A

MELIGETHES : Ces insectes se rencontrent parfois en abondance sur des colzas au stade des boutons floraux groupés. Les dégâts, surtout par temps chaud et sec, peuvent être importants. Traiter les zones contaminées avec l'un des produits cités dans la liste déjà adressée.

CHARANÇONS DES SILIQUES : En cas de pullulation importante sur des colzas en boutons, habituellement en bordure des cultures, il peut-être avantageux de détruire ces insectes en portant les doses des produits utilisés contre les méligèthes aux quantités indiquées pour les charançons des siliques.

Néanmoins, dans les secteurs habituellement contaminés, un deuxième traitement pourra être nécessaire au cours de la floraison si les conditions climatiques sont favorables à l'évolution du parasite.

PROTECTION DES ABEILLES : Nous rappelons que lors de la floraison les colzas ne peuvent être traités qu'avec l'un des produits homologués non toxiques pour les abeilles : Endosulfan, Phosalone, Toxaphène et Polychlorocamphane.

HOUBLONS

Bien que le développement des houblons soit faible et irrégulier, la présence des pousses spiciformes rend nécessaire l'application d'un premier traitement dans les jours qui viennent en tenant compte de l'importance du développement végétatif.

L'élimination des pousses spiciformes demeure toujours une opération importante et efficace à condition de ne pas laisser ces pousses sur le terrain.

Dernière note : Supplément n° I au Bulletin II5.

Les Ingénieurs-Contrôleurs chargés
des Avertissements agricoles ;

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche-Comté. Le Directeur Gérant : L. BOUYX.